







**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DE L'A.C.S. CYCLOTOURISME  
DU SAMEDI 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2012 SALLE CHARTREUSE**

Ordre du jour :

-  Rapport moral
-  Rapport d'activité
-  Rapport financier :
  - Bilan de la saison 2011-2012
  - Compte de résultat 2011-2012
  - Budget prévisionnel 2013-2014
-  Rapport des vérificateurs aux comptes
-  Cotisation 2013
-  Questions diverses

Le quorum étant atteint Gérard CHASSANDE PATRON président de l'A.C.S. Cyclotourisme ouvre la séance et accueille en les remerciant pour leur présence les personnalités présentes :

Marcel REPELLIN Maire de Seyssinet-Pariset  
Eric PICCARRETA Adjoint chargé des sports  
Patrick FAGOT représentant Jean-Paul GAUDET Président de l'O.M.S.A.

**Rapport moral** : Gérard CHASSANDE donne lecture du rapport moral de la saison écoulée. Il remercie la municipalité qui apporte son soutien financier et logistique au club ce qui permet à ce dernier d'organiser différentes manifestations toujours appréciées. Pas d'observations.

Rapport adopté à l'unanimité.

**Rapport d'activité** : Yves MONIN donne lecture du rapport d'activité de la saison écoulée. Pas d'observations.

Rapport adopté à l'unanimité.

**Rapports financiers** : Pascal MOUTON présente les différents rapports financiers.

Présentation bilan 2011-2012  
Présentation du compte de résultat 2011-2012  
Présentation du budget prévisionnel 2012-2013

**Rapport des vérificateurs aux comptes** : les vérificateurs aux comptes après examen des pièces comptables et des sondages réalisés sur les factures indiquent n'avoir remarqué aucune irrégularité et assurent la bonne tenue et l'exactitude des comptes présentés. Ils donnent quitus.

Gérard CHASSANDE PATRON Président met aux voix les différents rapports.

Rapports adoptés à l'unanimité.

**Cotisation 2013** : après discussion, le bureau propose que la cotisation 2013 ne soit pas augmentée eu égard aux bons résultats des manifestations mises en œuvre. Toutefois, il est convenu cependant que la cotisation devra évoluer de manière régulière afin de ne pas créer un décalage trop important et permettre au club de poursuivre son activité de manière sereine.

La cotisation est votée à l'unanimité ( une abstention )

Gérard CHASSANDE PATRON reprend la parole et rappelle que le bureau n'est pas au complet et que si quelqu'un a un peu de temps ou simplement l'envie de rejoindre le bureau pour apporter ses compétences, la personne est la bienvenue.

François DARIER fait acte de candidature. La candidature est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse n'ayant été reçu, Gérard CHASSANDE donne la parole aux personnalités présentes et ensuite remercie chaque membre présent et convie l'assemblée au traditionnel verre de l'amitié.

La séance est levée à 18 h 15.

**Le Président de l'A.C.S. Cyclotourisme**

**Gérard CHASSANDE-PATRON**